

L'INFeau

La feuille d'information sur l'eau potable



S.I.A.E.P de la
Forêt de Rambouillet



2014

Territoire

16 communes
13.247 habitants

Le service du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Forêt de Rambouillet regroupe les communes d'Adainville, Les Bréviaires, La Boissière-École, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Émancé, Gazeran, Grandchamp, La Hauteville, Hermeray, Mittainville, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Le Tartre-Gaudran, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines.

Exploitation

En affermage
par Véolia Eau

VEOLIA EAU a la responsabilité de l'exploitation des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. D'astreinte 24h/24, 7j/7 (0 969 360 400 [n° indigo]), Veolia Eau dessert 5.817 abonnés.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Distribution

Un réseau de 280 km
664.467 m³ d'eau
consommés

En 2014, les abonnés domestiques ont consommé 664.467 m³ (0,9% de moins qu'en 2013) soit en moyenne 137 litres d'eau par habitant et par jour.

Le syndicat et son délégataire mettent tout en œuvre pour limiter les pertes d'eau (fuites inévitables compte tenu de la longueur du réseau, besoin du service, vol d'eau...) sur le réseau de distribution par d'importantes campagnes de recherches de fuites principalement.

Qualité

100% d'analyses
conformes

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de très bonne qualité. Le taux de conformité est 100%. Par ailleurs, des démarches de protection de la ressource ont été mises en œuvre.

Prix

341,76 € TTC pour 120m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et une partie variable relative au volume d'eau consommé.

Le prix de la facture de 120 m³ (consommation annuel d'un foyer moyen) s'élève à 341,76 € TTC/an (hors assainissement collectif pour les abonnés en bénéficiant et redevance pour pollution domestique). Les recettes du service sont réparties comme suit :

